



LE MINISTRE PAP NDIAYE A LA REUNION

MONSIEUR LE MINISTRE REPONDEZ AUX REVENDICATIONS !

Conditions de travail difficiles, Encore des classes surchargées

Manque de remplaçants, 51 contractuels recrutés alors que 43 lauréats sur liste complémentaire toujours en attente !

Evaluations managériales insupportables

Ecole inclusive : manque d'AESH, manque de personnels qualifiés et de structures spécialisées = maltraitance institutionnelle

AESH : pas de statut, temps partiels imposés, rémunérations inadmissibles !

Augmentation des prix : pouvoir d'achat en baisse

Fin août, le ministre a demandé aux rectorats de recruter en priorité les Listes Complémentaires sur les postes vacants : presque trois semaines après notre rentrée !

Le rectorat de La Réunion a donc recruté 51 contractuels en lieu et place des 43 LC qui attendent toujours.

Les contractuels ont été recrutés sur des postes vacants comme indiqué sur leur contrat. Si La Réunion avait été traitée comme la métropole, la totalité de la LC aurait été recrutée.

Sur 1215 LC au niveau national, 302 attendent toujours dont 43 pour le seul département de La Réunion : **deux poids, deux mesures !**

Maintenant le Rectorat affirme qu'il n'y a plus de besoins :

PLUS DE BESOINS ?!

Alors qu'il manque toujours des remplaçants, qu'il y a toujours des classes à 28 29 30 en PS/MS/CE2/CM1/CM2 c'est-à-dire les niveaux pour lesquels le ministère n'a pas fixé de limites d'effectifs (24 Hors Education Prioritaire, « dédoublements » dans les classes de CP, CE1 et GS en REP).

Le ministre a annoncé que les évaluations d'école, dispositif inspiré de méthodes managériales du privé, anxiogènes pour les collègues, (une auto-évaluation menée par les enseignants, les parents, les élèves, les élus...et une évaluation externe, véritable audit conduit par des « personnalités » extérieures) ne se feraient pas au premier trimestre : dont acte !

Ces évaluations ne figurent pas dans nos obligations de service, le SNUDI FO demande l'abandon de celles-ci !

Concernant l'école inclusive, il reste des élèves qui ont une notification MDPH et qui n'ont toujours pas d'AESH.

Certains élèves dont la situation de handicap nécessiterait un accueil dans une structure spécialisée adaptée, se retrouvent en classe sans que les soins indispensables puissent être prodigués (par exemple : élève en fauteuil roulant portant une couche, avec une sonde gastrique...).

Le désarroi de l'équipe est grand face à la violence de certains élèves dont le handicap ne permet pas l'inclusion en milieu scolaire ordinaire car vécu comme traumatisant et contraignant pour ces enfants. Citons aussi le cas d'un élève atteint d'une maladie physique grave qui le met en danger dès lors qu'il se retrouve en contact avec un nombre important d'enfants, des élèves d'ULIS qui devraient être inscrits en IME, compte tenu de leur situation de handicap et qui de fait occupent les places d'autres enfants dont le parcours scolaire relèverait d'une ULIS.

Rappelons enfin que depuis la création des PIAL (mutualisation des moyens) la situation des AESH et la prise en charge des élèves en situation de handicap se sont très nettement dégradées. **Voilà pourquoi le SNUDI FO revendique l'abandon des PIAL.**

Le SNUDI FO revendique un statut pour les AESH, ce qui permettrait de résoudre entre autres :

- **la quotité horaire hebdomadaire**, bon nombre d'AESH ne dispose que d'un temps partiel ce qui les oblige à multiplier les contrats précaires voire saisonniers, le recrutement à temps complet doit être la règle, le temps partiel doit être un choix de l'agent.

- **le droit à la mobilité** ; de fait les changements de PIAL ne peuvent se faire que de façon très contrainte : même contrat et même nombre d'heures pour permuter, sinon attendre qu'un nombre d'heures supplémentaire soit attribué au PIAL dont elle ou il dépend.

Le ministre doit répondre à toutes ces revendications. C'est ce que nous dirons dans la rue jeudi 29 septembre en revendiquant également la revalorisation de tous les salaires.

L'augmentation de 3,5% concédée au mois de juillet ne suffira pas à absorber l'inflation qui devrait atteindre 8 % d'ici la fin de l'année.

Si nous voulions aujourd'hui retrouver le pouvoir d'achat du point d'indice du 1^{er} janvier 2000, il faudrait augmenter la valeur du point de 22,9 %.

**Manifestation 9 heures Petit marché à Saint Denis
et dans le sud, 9 heures mairie de St Pierre.**

Jeudi 29 septembre 2022

Pour tout contact : snudifo.974@gmail.com